



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Précarité des étudiants et des étudiants étrangers

Question écrite n° 34418

Texte de la question

M. Adrien Quatennens appelle l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur la précarité accrue des étudiants et les délais de renouvellement des titres de séjour des étudiants étrangers en France en période de crise du covid-19. Depuis le début de la crise sanitaire, économique et sociale liée à l'épidémie du covid-19, les étudiants sont confrontés à une situation particulièrement difficile : difficultés à suivre leurs enseignements dans de bonnes conditions, isolement, perte d'emploi étudiant, coût des masques et des gels, impossibilité de subvenir à leurs besoins élémentaires. Depuis la rentrée universitaire la demande d'accompagnement social a bondi de 154 %. Il y a près de 3 millions d'étudiants en France, mais à peine 50 millions d'euros d'aides d'urgence. Face à cette crise grave, les réponses du Gouvernement sont très largement insuffisantes. Un nouveau numéro vert ne remplira pas le frigo des étudiants, ne chauffera par leur logement, ne leur permettra pas d'obtenir leur diplôme. Pour les 320 000 étudiants étrangers la situation est aggravée par les délais de renouvellement de leurs titres de séjour. 7 mois de délais, c'est la moyenne des témoignages qui sont remontés à M. le député. Aux craintes liées à leur statut s'ajoute la perte des rares opportunités de stage ou d'alternance de ce fait. Alors qu'en 2019 le « label France » ambitionnait 500 000 étudiants étrangers en France à l'horizon 2027, l'inaction du Gouvernement pour préserver les conditions de vie et d'enseignement des étudiants et des étudiants étrangers éloigne durablement de cet objectif. Il l'interroge donc sur les mesures qu'elle entend prendre pour répondre à la crise que traversent les étudiants et aux délais que subissent les étudiants étrangers.

Données clés

Auteur : [M. Adrien Quatennens](#)

Circonscription : Nord (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34418

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 15 février 2021

Question publiée au JO le : [1er décembre 2020](#), page 8573

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)